

## Annexe 9

### L'Institut national de Veille sanitaire et l'exemple de son investigation de l'accident AZF

Alain-Jacques VALLERON  
Académie des sciences

En France, l'**Institut national de veille sanitaire** (InVs), établissement public placé sous la tutelle du Ministre chargé de la Santé créé par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1998, a 4 missions dont la première et la quatrième sont particulièrement importantes en cas de catastrophes naturelles ou technologiques. Ces 4 missions sont :

1. la surveillance et l'observation permanente de l'état de santé de la population ;
2. la veille et la vigilance sanitaire ;
3. l'alerte sanitaire ;
4. une contribution à la gestion des situations de crises sanitaires (la formulation de cette mission rappelant sans doute que la gestion d'une crise sanitaire implique nécessairement de nombreux partenaires, et pas seulement un seul qui serait l').

L'InVs dispose d'un réseau régional, les cellules interrégionales d'épidémiologie (CIRE) qui relient son action (17 CIRE dont 15 métropolitaines).

Sur plan organisationnel, l'InVs comprend 5 départements : 4 départements thématiques et 1 département international. Sont *a priori* directement concernés par une catastrophe du type Fukushima :

- Le département international dont les deux missions sont « détecter et caractériser les menaces internationales » et « mettre en œuvre la politique de l'InVs vis-à-vis des pays partenaires et des organismes internationaux intervenants à la santé publique ».
- Le département santé environnement qui conduit 9 programmes dont l'un s'intitule « préparation épidémiologique de la réponse aux accidents industriels et aux catastrophes » (PERAIC). Ce département a un grand nombre de partenariats, notamment avec l'IRSN, l'ADEME, l'INERIS. Les deux objectifs affichés de PERAIC sont essentiellement organisationnels:
  - 1) Contribuer à structurer l'organisation de l'InVs pour lui permettre de remplir son rôle d'acteur en situation d'urgence et poste événementiel ;
  - 2) Positionner l'InVs en tant qu'acteur reconnu de la gestion post catastrophe immédiate et différée en France.

#### L'expérience d'AZF

Dans le domaine des catastrophes, l'InVs a travaillé à l'évaluation des conséquences sanitaires de l'explosion survenue à l'usine AZF le 21 septembre 2001. Cette catastrophe d'AZF avait causé une trentaine de morts, plus de 3 000 blessés et 27 000 logements avaient été partiellement ou totalement détruits. Le travail s'est fait en collaboration avec des épidémiologistes de l'équipe de T. Lang à Toulouse.

Le travail effectué par l'InVs a comporté 3 volets :

- l'évaluation des conséquences matérielles, physiques, psychologiques (notamment prévalence de l'état de stress post traumatique et ses déterminants, et sur le recours aux soins de l'explosion sur la santé des travailleurs et des sauveteurs (enquêtes transversales s'étant déroulé entre fin septembre 2002 et 2003) [1] ;
- l'analyse prospective de la mortalité (mise en relation du fichier des identités de celles des personnes qui les avaient communiquées avec les registres de mortalité) ;
- le suivi prospectif sur une cohorte d'environ 2 200 sujets, composée de travailleurs et de sauveteurs volontaires pour ce suivi.

Le recueil de données transversales a eu lieu entre septembre 2002 et 2003 ; la cohorte a été mise en place en mai 2003. Le rapport final a été publié en 2007 [2].

## Références

1. Lang, T., V. Schwoebel, E. Diene, E. Bauvin, E. Garrigue, K. Lapierre-Duval, A. Guinard, and S. Cassadou, *Assessing post-disaster consequences for health at the population level: experience from the AZF factory explosion in Toulouse*. Journal of epidemiology and community health, 2007, **61**(2) : p. 103-7.
2. *Conséquences sanitaires de l'explosion survenue à l'usine "AZF" le 21 septembre 2001*, 2003.